

Conditions générales de vente 2018

La Villa Pen Prad, Maison d'hôtes de Charme à Belle ile en Mer

La réservation est effective lorsqu'elle répond aux deux conditions suivantes :

- elle doit être confirmée par le propriétaire par l'envoi d'un e-mail récapitulatif.
- elle doit être accompagnée d'un acompte versé par le locataire (par chèque, par carte bancaire ou par virement bancaire).

Le montant de l'acompte est défini par le propriétaire en fonction de la durée du séjour.

A noter : le versement de l'acompte vaut acceptation du présent règlement :

Le solde du séjour est à régler à l'arrivée. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

En cas d'annulation : Dans tous les cas, l'acompte reste acquis au propriétaire.

- Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant le début du séjour, le locataire sera tenu de verser l'intégralité du séjour au propriétaire.
- Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour, le locataire sera tenu de verser 50% du montant du séjour au propriétaire.

Arrivée / Départ : Les chambres sont disponibles à partir de 17h00 et doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ.

Jardin / Mer : L'ensemble de la propriété est ouverte aux hôtes. Un accès à la mer est possible depuis le jardin. Les enfants sont sous la seule responsabilité de leurs parents. En cas d'accident, la Villa Pen Prad ne pourra être tenue pour responsable.

Pour tout renseignement complémentaire : 06.49.41.71.43 / contact@villapenprad.com